



QUIBERON PLONGÉE

Port Haliguen - 56170 QUIBERON

Tél : 02.97.50.00.98.

E-mail : contact@quiberon-plongee.com

Site : www.quiberon-plongee.com

INITIATIONS A LA PLONGÉE

TARIFS 2023

« La bonne plongée au bon endroit,
Au bon moment »

BAPTEME DE PLONGÉE :

75 €

Certificat de Baptême : **Gratuit**

Votre première plongée ! Une plongée de **20 minutes**, **seul avec un moniteur**, dans **2 à 6 mètres** d'eau maximum.

Le baptême est accessible dès 8 ans.

PLONGÉE D'ADAPTATION EN MER : *les Niveaux 1 piscine, ou mer débutants*

Plongeur déjà équipé :

57 €

Equipelement location :

voir tarifs explorations

Plongeur non équipé :

75 €

LE STAGE DECOUVERTE ou INITIATION :

Découvrez la plongée sur plusieurs séances ! Stage dont la première plongée sera un baptême, puis vous poursuivrez la découverte de la plongée dans la zone **des 6 mètres**. Généralement nous nous limitons à 2 élèves en milieu naturel.

La plongée s'oriente vers la découverte de la vie aquatique ou vers un apprentissage des techniques de plongée, c'est vous qui choisissez, vous pouvez faire de 2 à 6 séances.

| | |
|--|-----------------|
| Stage Découverte 2 plongées | 148,00 € |
| Stage Découverte 3 plongées | 219,00 € |
| Stage Découverte 4 plongées | 288,00 € |
| Stage Découverte 5 plongées | 355,00 € |
| Stage Découverte 6 plongées | 420,00 € |
| Stage Découverte 10 plongées (enfants) | 670,00 € |

LE NIVEAU I : 546 €

Le stage de *formation* au niveau 1 permet d'accéder à une *qualification reconnue*, qui permet de plonger dans la zone **des 20 mètres avec un moniteur**. Il se déroule sur 6 séances.

Voir fiche spécifique.

SEULS LES ELEVES SONT ADMIS A BORD DU BATEAU POUR LES COURS

Les règlements des plongées se font à l'inscription, ordre : **Quiberon Plongée**.

CONDITION RESERVATION ET ANNULATION : La **réservation** sera prise en compte **UNIQUEMENT** à réception du règlement. Si l'annulation est signalée **au moins 3 jours** avant la date de la plongée, nous nous engageons à effectuer un **remboursement** sur présentation d'un **certificat médical**. Si elle est signalée entre 24 et 72h avant, **remboursement** de la **moitié** de la somme. Si moins de 24h avant, **pas de remboursement** et **facturation** de la somme prévue.

Pour les paiements chèques, espèces ou chèques Vacances et chèques Sport ANCV, **pas de CB**